

VIE D'ENTREPRISE

Maraîchage bio

Il accompagne la création de fermes communales

Installé en Eure-et-Loir où il enseigne le maraîchage bio, Martial Loco, ancien chef d'entreprise, développe depuis cette année, une activité de conseil pour accompagner les collectivités qui veulent installer une ferme communale afin d'approvisionner les cantines scolaires, en Ehpad...

CHEMCHA RABHI

« **E**t si votre commune produisait elle-même ses légumes ? » Martial Loco pose la question et donne la réponse. Enseignant au lycée agricole de La Saussaye où il accompagne des publics, majoritairement en reconversion professionnelle, ce dernier développe une activité de conseil sur la régie municipale maraîchère.

« On en compte 24 en France », a recensé et cartographié, pour l'instant, le professionnel sur son site Internet : regieconseil.fr. Il développe cet outil à destination des communes qui souhaitent créer une ferme communale, afin d'alimenter la restauration collective locale (cantine scolaire, Ehpad...) et se conformer aux objectifs de la loi Egalim en matière d'approvisionnement bio et de proximité.

Martial Loco conçoit deux modèles. Dans l'un, la gestion de la structure est confiée à un maraîcher indépendant. « La collectivité, qui joue un rôle de facilitateur, met à disposition des terrains, investit dans des équipements (serres, tunnels...) et le maraîcher, qui reste son propre patron, investit dans le matériel. Les deux parties signent une convention et le maraîcher fournit la collectivité », résume-t-il.

« Tout un process à mettre en place »

Le prestataire Régie conseil se concentre sur un autre modèle de ferme communale. « J'accompagne les collectivités dans la création d'une régie maraîchère. Les employés municipaux sont à la manoeuvre. La production reste destinée à la collectivité. Ce sont les besoins des cantines qui fixent la planification des cultures. » À ses yeux, ce système est viable pour des communes entre 5.000 et 30.000 habitants, dotées d'une cuisine centrale, et où l'offre maraîchère manque pour ne pas nuire à l'existant.

Cet ancien chef d'entreprise veut faire bénéficier les collectivités de son expérience, de son expertise agronomique. En fonction de leurs besoins, Martial Loco adapte le projet de régie et accompagne sa mise en œuvre. « Il ne s'agit pas de mettre un tracteur et de jeter quelques graines. Le maraîchage, c'est gourmand en temps, c'est parfois fastidieux. Pour arriver à un seuil de rentabilité, il y a tout un process à mettre en place. Il existe des modèles qui fonctionnent bien. Il faut creuser pour voir com-

ment on peut les adapter au fonctionnement d'une collectivité. »

Pour apporter des éléments de réponses, il a créé ce site, qui sert à présenter ses services et de plateforme de ressources. « L'idée, c'est de montrer ce qui se fait. Les élus peuvent ainsi se renseigner sur les modèles de régie municipale, sur leur fiabilité, sur ce qu'ils engendrent en matière d'investissement, de moyens humains... Et peut-être que certains auront envie de se lancer. »

Des arguments pour les convaincre, Martial Loco n'en manque pas. La collectivité, qui s'engagerait dans un tel système, prendrait sa part dans l'amélioration de l'alimentation des citoyens. « Aujourd'hui, on a plein d'infos sur les bénéfices qu'apportent les légumes bio en général. Il y a un véritable intérêt en termes de nutriments, de vitamines, de goût... »

Produire et amener des légumes frais, sains et de saison, de la terre à l'assiette des enfants et des aînés, aurait quelque chose de gratifiant pour les salariés producteurs. Lui-même a toujours mesuré les bienfaits

du travail de la terre, lorsqu'il dirigeait, par le passé, des chantiers de maraîchage bio pour des publics en réinsertion ou avec un handicap. « On parle beaucoup de la perte de sens dans le travail, dans l'entreprise, cette activité comble clairement ce manque. » Martial Loco attire également l'attention sur la gestion des ressources humaines dans ce type de travail lié à la saisonnalité.

Ce système, tel qu'il en décrit les mécanismes, permettrait à la collectivité et aux individus de se reconnecter entre eux mais aussi à leur territoire nourricier. « Au-delà de l'intérêt nutritionnel, pédagogique, il y a aussi un intérêt d'image pour la collectivité. Cela n'est pas négligeable ! », estime le fondateur de Régie conseil. Si Martial Loco a lancé cette nouvelle activité de conseil, il y a peu, il affiche une certaine expérience dans la formation, le conseil et l'accompagnement en maraîchage bio. Il s'agit d'une réorientation professionnelle pour celui qui a dirigé, durant quatorze ans, un bureau d'études techniques dans le domaine industriel. A

l'arrêt de cette entreprise, il traverse une période de questionnements. Élevé par ses grands-parents maternels bretons, au milieu du potager, des poules et des lapins, Martial Loco, ressent, après avoir eu son bac dans les années quatre-vingts, le besoin de découvrir sa famille paternelle antillaise. « En descendant de l'avion, je sympathise avec un ouvrier agricole. Grâce à lui, j'ai travaillé pendant un an sur des exploitations agricoles aux Antilles. »

Tout cela infuse en lui et ressort au moment de changer de voie. « Comme le milieu social m'intéressait aussi, j'ai associé les deux activités », précise le professionnel. Depuis lors, il a travaillé dans le maraîchage auprès de producteurs, de personnes vivant avec un handicap, a encadré des chantiers d'insertion, est devenu responsable d'une exploitation agricole, assuré du conseil pour des entreprises, une municipalité, et enseigne la pratique. ●



« Il ne s'agit pas de mettre un tracteur et de jeter quelques graines »

Martial Loco
Créateur de Régie conseil



Martial Loco peut intervenir en région parisienne, en Centre-Val de Loire, en Normandie et en Bretagne. PHOTO D'ILLUSTRATION MARION BOISJOT